



RAPPORT D'EVALUATION

de la convention de subventionnement 2004-2007 entre

*

le Département de la culture de la Ville de Genève

ci-après la Ville

*

et l'association du Festival Archipel

ci-après Archipel

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	3
2.	Evaluation	3
2.1.	Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Archipel et le cadre de la politique culturelle de la Ville	3
2.2. 2.2.1. 2.2.2. 2.2.3.	Relations entre les parties signataires Echanges d'informations réguliers et transparents Qualité de la collaboration entre les parties Remise des documents et tableaux de bord	<i>4</i> 4 4 4
2.3. 2.3.1. 2.3.2. 2.3.3.	Respect des engagements mesurables pris par les parties Réalisation des engagements d'Archipel Analyse financière Réalisation des engagements de la Ville	6 6 7 9
2.4. 2.4.1. 2.4.2.	Réalisation des objectifs d'Archipel Faire connaître les musiques d'aujourd'hui Susciter la création musicale	<i>10</i> 10 11
3.	Conclusions et perspectives	13
Annexe	e 1 : Tableau de bord 2004-2007	14
Annexe	e 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes	18
Annexe	e 3 : Liste des œuvres du répertoire contemporain jouées à Archipel depuis 2004	20
Annexe	e 4 : Liste des collaborations genevoises	22
Annexe	e 5 : Liste des créations d'Archipel 2004-2007	24
Annexe	e 6 : Liste des partenariats hors Genève	27

1. Introduction

La Ville de Genève et l'association du Festival Archipel ont signé une première convention de subventionnement pour les années 2004 à 2007. Conformément à l'article 18 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité.

Les représentants de la Ville et d'Archipel se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des téléphones et échanges d'e-mails ont complété ces rencontres.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique d'Archipel, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations d'Archipel. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Archipel et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet artistique et culturel d'Archipel Atteint correspond au cadre de la politique culturelle de la Ville, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).

La Ville considère que les réalisations d'Archipel correspondent au cadre défini dans la convention, malgré les difficultés rencontrées par Archipel durant cette période. En effet, le comité a dû faire face à une gestion trop laxiste sous la direction précédente, au départ et au remplacement du directeur général, à une dissolution soudaine de l'équipe qui travaillait avec l'ancien directeur, puis au retrait d'un sponsor apportant 40'000 francs par an. Ces difficultés n'ont heureusement pas porté atteinte à la qualité du festival, comme le montre la suite du rapport.

Après 17 mois d'activité du nouveau directeur général d'Archipel, Monsieur Marc Texier, le comité d'Archipel tire le bilan suivant :

1) L'objectif de complémentarité avec les autres festivals de musique contemporaine européens semble atteint. Archipel est unique en son espèce, dans la mesure où le festival conjugue une multiplicité d'approches esthétiques (musiques écrites / musiques improvisées; musiques instrumentales / vocales / électroniques; « classiques du XXe siècle » / découvertes / portraits et mise en lumière de très jeunes compositeurs; installations sonores; présentations originales pour le jeune public; moments de médiation, ...) et une centration sur des gestes esthétiques bien identifiables (« signatures sonores », métissages stylistiques, filiations / ruptures esthétiques, ...). Aujourd'hui, Archipel conjugue diversité et concentration thématique d'une façon reconnue.

- 2) L'objectif de complémentarité avec les partenaires genevois semble également atteint : d'une part, Archipel propose en coproduction des spectacles et des concerts qu'il serait impossible ou déraisonnable qu'une institution ou une association produise en solo ; d'autre part, Archipel propose une approche résolument multidisciplinaire de l'art musical (en lien avec le cinéma, la chorégraphie, les arts plastiques, ...). Enfin, Archipel accueille une telle palette d'oeuvres en création que le festival renforce sa position comme l'un des pôles importants de la création contemporaine.
- 3) Les partenariats entre Archipel et des institutions régionales se sont considérablement enrichis durant ces quatre dernières années.
- 4) Les efforts entrepris pour diversifier les publics et pour associer la jeunesse au festival seront poursuivis. C'est un axe du festival qui tient à cœur du comité.
- 5) Actuellement, il est très difficile de fonctionner avec seulement un poste et demi d'administration-direction. Un poste complet supplémentaire serait nécessaire. D'une certaine façon, Archipel est dans une logique de pénurie pour ce qui est de sa logistique et de son administration. Mais renflouer l'administration en prenant sur les sommes dévolues à la production de concerts et de spectacles semble un non-sens, ou, tout du moins, une erreur manifeste de choix. Il faut privilégier, coûte que coûte, l'offre culturelle. Mais le risque, en continuant ainsi, est de fragiliser à l'extrême l'équipe actuelle et de la voir, elle aussi, se dissoudre...

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la Aconvention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 19).

Atteint

Archipel a immédiatement informé la personne de contact de la Ville lorsque les crises décrites plus haut sont apparues.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La qualité de la collaboration entre les parties est correcte aujourd'hui.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 février (article 16) :

- bilan et comptes de pertes et profits,

- rapport d'activités et rapport financier de l'année écoulée,
- budget quadriennal actualisé (si nécessaire),
- tableau de bord.

Partiellement atteint

Les comptes définitifs ne peuvent pas être rendus avant fin mai - début juin. La prochaine convention tiendra compte de cet impératif.

Les comptes 2005 ont été rendus en octobre 2006, en raison des changements intervenus dans l'équipe administrative.

Le tableau de bord n'a pas été remis annuellement. Il a été complété a posteriori lors de la présente évaluation.

Le 31 octobre 2005 au plus tard, Archipel fournira à la Ville un plan Non atteint financier pour la prochaine période de quatre ans (article 11).

D'entente avec la Ville, le nouveau plan financier n'a été remis qu'à la fin 2007.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables d'Archipel et de la Ville. Les engagements d'Archipel en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements d'Archipel

Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 9).

Atteint

Archipel accepte la carte 20 ans/20 francs, le Chéquier culture, et propose des billets jeunes. Une carte d'abonnement permet également de bénéficier de tarifs avantageux.

Solliciter tout appui financier hors Ville de Genève auquel Archipel pourrait prétendre (article 10).

Atteint

Cet objectif est largement atteint : alors qu'Archipel prévoyait de récolter 70'000 francs par an de fonds privés, ce sont finalement plus de 150'000 francs qui ont été trouvés. La recherche de fonds privés pour des manifestations culturelles est néanmoins de plus en plus difficile.

Mentionner le soutien de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 12).

Atteint

Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 13).

Atteint

Archipel utilise principalement l'affichage sur les trams. Il a également eu recours à Affichage Vert et aux colonnes Morris.

Respecter les principes du développement durable (article 13).

Atteint

Archipel recycle le papier et utilise largement son site Internet pour diffuser ses documents.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (article 14).

Atteint

Les changements dans l'équipe administrative d'Archipel n'ont heureusement pas eu de répercussion sur la gestion du personnel.

Archipel a subi un contrôle de l'AVS sur les trois premières années de la convention. Ce contrôle a révélé que tout était en ordre.

2.3.2. Analyse financière

La valeur des subventions en nature est indiquée par la Ville à Archipel. Elle doit figurer dans les comptes d'Archipel (article 7).

Atteint

Archipel a comptabilisé chaque année la valeur des emplacements d'affichage sur les colonnes Morris ainsi que les rabais accordés par le Département de la culture pour la location des salles. La GIM n'a communiqué à Archipel qu'en 2007 la valeur du rabais qu'elle accorde sur la location de la salle communale de Plainpalais. Cette valeur n'a donc pas pu être insérée dans les comptes avant 2007.

Archipel a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période quadriennale (article 17).

Non atteint

Le déficit cumulé atteint 23'358 francs. Celui-ci sera absorbé durant la prochaine période quadriennale, selon les modalités prévues dans le plan financier de la convention 2008-2011.

Analyse des comptes et explication des écarts entre les comptes et le plan financier

Les explications ci-après se réfèrent au tableau de l'annexe 2.

L'équipe actuelle du festival Archipel n'a pas organisé les éditions 2004 à 2006. Il lui est donc relativement difficile de donner des explications complètes et précises concernant certains écarts constatés entre les sommes du plan financier, des budgets et des comptes pour cette période.

La logique de répartition des postes du plan financier n'a été que partiellement suivie dans les budgets et les comptes du festival, ce qui rend presque impossible une lecture simple de l'évolution des coûts et des recettes sur les quatre années de la convention. Le festival Archipel proposera un nouveau plan financier pour l'avenir afin d'améliorer la transparence de cette lecture.

DEPENSES

Productions

Ecarts importants entre plan, budget et comptes

De 2004 à 2006, les coûts de personnel technique ont été entièrement mis dans la rubrique "Mandats régies générales".

Frais généraux de fonctionnement

Dépassement sur le poste des salaires en 2006

Dépassement dû à un nombre important d'heures supplémentaires.

Dépassement sur le poste Honoraires de comptabilité

Problèmes comptables en 2004, 2005 et 2006 nécessitant du travail supplémentaire pour la révision, plus des frais d'avocats en 2005 et 2006.

Surestimation du poste prospections

Ce poste a été sacrifié suite aux difficultés budgétaires.

Frais généraux du festival

Dépassements importants du poste "mandats et régies générales"

Ce poste comprend tous les salaires techniques (voir la rubrique "production").

Surestimation du poste "Location Archipel"

Les coûts de la billetterie et de l'accueil du public ont été comptabilisés dans d'autres postes en 2004, 2005 et 2006, et ont été rétablis dans ce poste en 2007.

Sous-estimation du poste publicité

Ce poste comprend en plus une partie des frais de décoration et de signalétique dans la comptabilité.

Surestimation du poste "Décoration & Signalétique"

Les frais concernant ce poste ont été mis dans la technique ou la communication.

Sous-estimation du poste "Locations diverses"

Les frais d'installation et de démontage dans la Maison communale de Plainpalais ont été largement sous-estimés en 2004, 2005 et 2006. La location d'autres salles pour les concerts en grand effectif est venue s'ajouter à cette somme (pas de location d'autre salle en 2007).

Sous-estimation du poste "contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux"

De 2004 à 2006, le rabais de 50% accordé par la GIM sur le coût de la salle communale de Plainpalais n'a pas été comptabilisé et seule la part du Département de la culture est apparente. Dès 2007, la totalité de la subvention en nature est comptabilisée: 50% de rabais GIM et autres 50% offerts par le DC.

ENTREES

Disparition du soutien de la fondation Wilsdorf

Le festival ne bénéficie plus du soutien de la fondation Wilsdorf depuis 2006.

Recettes festival

les recettes festival n'ont jamais été à la hauteur du plan financier.

Droits radio

Les droits radio payés par Espace 2 ne sont pas une subvention, mais une recette propre du festival. Ces 10'000 francs servent à payer des droits d'enregistrement aux artistes.

<u>Autres soutiens</u>

Les autres soutiens ont été largement sous-estimés dans le plan financier. Les soutiens privés sont souvent deux fois plus élevés dans les comptes que dans le plan financier.

2.3.3. Réalisation des engagements de la Ville

Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 1'060'000 francs, soit 265'000 francs par an (article 6).

Atteint

Verser les subventions en en deux acomptes, soit ¾ de la somme fin janvier et le quart restant à l'issue du festival et après réception des comptes provisoires (article 8).

Partiellement atteint

En 2006, le dernier versement n'a été effectué qu'après la réception des comptes définitifs, soit avec quatre mois de retard.

Octroyer les prestations en nature mentionnées à l'article 7.

Atteint

Archipel a bénéficié d'emplacements d'affichage sur les colonnes Morris ainsi que de rabais sur la location de la salle communale de Plainpalais.

Ne pas intervenir dans les choix artistiques et la programmation d'Archipel (article 5).

Atteint

2.4. Réalisation des objectifs d'Archipel

2.4.1. Faire connaître les musiques d'aujourd'hui

Présence d'œuvres emblématiques du XXe siècle et de créations actuelles dans la programmation d'Archipel

L'une des missions d'un festival de musique contemporaine est de proposer une relecture ouverte et critique de notre passé immédiat. D'une certaine façon, la musique contemporaine se divise en deux répertoires : les « classiques contemporains » (traités dans ce chapitre) et les « œuvres nouvelles » (traitées au chapitre 2.4.2). La présentation des premiers éclaire la découverte des secondes, et le festival se doit de mettre en perspective la jeune musique, comme il se doit de revisiter l'histoire contemporaine qui a longtemps souffert d'une présentation biaisée par l'engagement de ses défenseurs.

Ce travail, Archipel le mène depuis l'origine, et le récapitulatif des « classiques contemporains » joués pendant la période 2004-2007 ne permet évidemment pas de juger l'exhaustivité et l'objectivité de ce travail (voir annexe 3).

Pendant cette période 2004-2007, on constate qu'un nombre important d'œuvres appartenant au mouvement spectral et à ses sources a été joué (Grisey, Levinas, Scelsi, Ligeti, ...), parfois dans le cadre de véritables monographies (portrait Scelsi en 2007). Il s'agit là non d'un simple choix de goût personnel (deux directeurs artistiques se sont succédés pendant la période), mais d'un nécessaire rééquilibrage en faveur d'une esthétique fondamentale pour la compréhension de notre histoire, mais relativement peu présentée à Genève auparavant, aussi bien par Archipel que par les autres acteurs culturels de la scène genevoise.

Liste des œuvres du répertoire contemporain jouées à Archipel depuis 2004 : voir annexe 3.

Créations : voir le chapitre 2.4.2.

Estimation du nombre de visiteurs au salon d'écoute et à l'espace de lecture

La médiathèque d'Archipel présente chaque année des stands d'éditeurs, de libraires et de disquaires qui mettent à disposition du public une large sélection de musiques contemporaines, alternatives ou électroniques, des textes musicologiques et poétiques, disponibles à l'achat ou à la lecture sur place dans des petits « salons ». L'espace étant librement accessible et ouvert pendant toute la durée du festival, il est impossible d'en connaître la fréquentation exacte.

Liste des collaborations avec d'autres institutions genevoises

On observe une grande stabilité des partenariats artistiques avec les associations et institutions culturelles genevoises au cours des années 2004-2007.

Ces partenariats se nouent naturellement sur une base annuelle avec les principaux acteurs de la musique contemporaine à Genève : Ensemble Contrechamps, AMEG, CIP et, depuis qu'il a été créé en 2006, avec l'Ensemble Vortex. En 2007 débute aussi une collaboration qui se poursuivra avec l'Ensemble vocal Séquence.

De la même façon, les structures d'enseignement primaire et supérieur sont des coproducteurs réguliers du festival (DIP, EMCP, Haute Ecole de Musique) permettant la réalisation de projets lourds (*Quodlibet* de Nunes, *Rotativa* de Scelsi) qui ne seraient pas

accessibles au festival pour des raisons financières si l'on devait faire appel à des ensembles professionnels. La collaboration avec le DIP permet de plus la sensibilisation des jeunes générations à la musique contemporaine grâce à l'organisation d'ateliers, de concerts scolaires et d'activités créatrices dirigées.

La Radio Suisse Romande retransmet chaque année un nombre important de concerts et coproduit certains projets spécifiques (notamment les concerts d'œuvres radiophoniques).

La présence de partenaires culturels œuvrant dans des domaines autres que celui de la stricte musique contemporaine (poésie sonore : Roaratorio, musique improvisée : AMR), ou des institutions du monde des arts plastiques (Musée d'Art et d'Histoire, ESBA) montre que le festival Archipel poursuit une politique d'ouverture et de transdisciplinarité.

Liste des collaborations genevoises : voir annexe 4

2.4.2. Susciter la création musicale

Nombre de commandes, créations mondiales et premières suisses

Les commandes d'Archipel, créations mondiales ou premières suisses, permettent de juger de la vigueur de l'engagement du festival envers les jeunes créateurs d'ici et du monde entier.

La liste des créations d'Archipel 2004-2007 doit se lire selon plusieurs critères : nombre de créations, nature de ces créations, implication d'Archipel dans l'émergence de jeunes artistes genevois.

On constate une relative stabilité du nombre des créations mondiales qui oscille entre 10 et 20 chaque année (20 créations dont 19 mondiales en 2004, 16 créations dont 8 mondiales en 2005, 14 créations dont 13 mondiales en 2006, 37 créations dont 16 mondiales en 2007), avec un net renforcement de la présentation d'œuvres nouvelles de jeunes compositeurs jamais jouées auparavant en Suisse en 2007 (21 premières suisse, au lieu de 1 en 2004 et 2006). Le nombre de commandes/créations est directement lié au budget d'Archipel qui n'a que peu évolué pendant la période; l'augmentation des premières suisses est un choix délibéré de favoriser la découverte cette dernière année.

Parmi ces créations, un certain nombre sont des installations sonores/plastiques (5 en 2004, 4 en 2005, 1 en 2006 et 2007), ou des œuvres radiophoniques (2 en 2005, 4 en 2007), montrant la continuité de l'engagement d'Archipel en faveur de nouvelles formes d'expression sonore.

On constate également une forte représentation de commandes/créations passées à des compositeurs suisses : Ehrnrooth, Gaudibert, Demierre, Kyburz, Neidhöfer, Schmücki, Joly, Menoud, Babel, Bolens, Schuler, Vassena, ou à des compositeurs étrangers résidents à Genève : Cordero, Garnero, Huguet, Grossmann, Zea. Parmi ces derniers, il faut noter le nombre de très jeunes compositeurs, souvent encore étudiants au Conservatoire de Genève, et dont la création à Archipel était le premier concert public de sa jeune carrière.

Liste des créations d'Archipel 2004-2007 : voir annexe 5.

Nature et nombre de projets réalisés avec d'autres acteurs culturels

L'établissement de partenariats en Suisse (hors Genève) ou avec des structures étrangères est d'une part la conséquence de l'accueil par Archipel d'ensembles étrangers ou de projets internationaux, d'autre part le fruit d'une recherche volontaire d'un

élargissement régional et international du festival aussi bien dans sa programmation que dans ses sources de financement.

Il est dans la mission du festival de faire venir à Genève des ensembles extérieurs contribuant ainsi à l'ouverture de la programmation musicale de la ville, et favorisant une saine émulation avec les ensembles genevois. Ces accueils se font presque systématiquement dans le cadre de coproduction, l'ensemble invité prenant à sa charge une partie des coûts de sa venue et du programme (voyages, commandes aux compositeurs, pourcentage des cachets...).

L'accueil de grandes coproductions comme le spectacle de Sarhan en 2005, Microwaves en 2006 ou *Machinations* d'Aperghis en 2007, fait d'Archipel un partenaire des principaux festivals européens.

Depuis 2007, Archipel cherche également à fidéliser des partenaires régionaux, notamment le MIA et le CRFG, et va poursuivre des collaborations avec des structures suisses hors Genève : Conservatoire de Lausanne, Basel Sinfonietta, Tage für Neue Musik Zürich, ...

Liste des partenariats hors Genève : voir annexe 6.

3. Conclusions et perspectives

Le festival Archipel a été l'un des principaux acteurs de la vie musicale contemporaine genevoise et suisse pendant la période de validité de cette convention. Par son engagement envers de jeunes artistes, la musique suisse, la redécouverte du répertoire des classiques du XXe siècle, Archipel a rempli la mission qui lui était confiée d'animateur de la création musicale.

Par la multiplicité des partenariats, tant genevois que suisses et étrangers, Archipel a joué un rôle important de pivot et de relais dans le montage de coproductions internationales, ou de collaborations locales. Ces coproductions, et la recherche de partenaires financiers privés et institutionnels autres que la Ville et l'Etat de Genève, permettent à Archipel de doubler budgétairement l'apport qu'il reçoit de la Ville et du Canton, valorisant d'autant l'argent public.

Le second semestre 2006 marque un tournant du fait d'un changement de direction artistique et d'une restructuration de l'équipe administrative. Ce changement a déjà porté ses fruits lors de l'édition 2007, puisqu'on constate une augmentation importante du nombre d'événements programmés à budget équivalent.

Cette rationalisation du fonctionnement et des coûts, si elle a permis une croissance artistique en 2007, ne sera pas suffisante les années à venir, pour assurer la pérennité d'une équipe qui travaille en sous effectif et avec des salaires inférieurs aux normes de la profession (par ailleurs gelés depuis plus de quatre ans).

2007 est aussi le commencement d'un engagement plus affirmé envers les très jeunes compositeurs, le spectacle multimédia, l'éclatement cosmopolite de la création musicale, la rétrospective critique des grands noms et mouvements d'après-guerre.

Archipel est sans doute à un moment crucial de son histoire. Le renforcement de sa programmation, sa prise de risque en faveur de la très jeune musique, peuvent le transformer en l'un des principaux festivals d'Europe, comme Musica-Strasbourg, Donaueschingen, Wien Modern, ou MärzMusik-Berlin. Mais ses moyens, qui sont loin d'atteindre ceux de ces institutions, devront être sécurisés.

Annexe 1 : Tableau de bord 2004-2007

	2004	<u>2005</u>	2006	<u>2007</u>
Personnel				
Personnel administratif: postes / personnes	1,5 poste /	1,5 poste /	1,5 poste /	1,5 poste /
·	3 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes
Personnel administratif: fixes / temporaires	3 fixes / 0	3 fixes / 0	3 fixes / 0 temporaire	3 fixes / 0 temporaire
	temporaire	temporaire		
Personnel technique	20 personnes	42 personnes	30 personnes	32 personnes, 1 fixe
	temporaires	temporaires	temporaires	et 31 temporaires
Activités				
Nombre de concerts	13	15	11concerts /	19 concerts /
			3 performances	3 performances
Nombre d'installations sonores	5	2	13	5
Nombre d'auditeurs				
Concerts	1586	1590	1820	2450
Installations sonores & Salon d'écoute	870	1280	1520	800
Autres (abonnés Contrechamps, colloque)	200	300	120	290
Total	2656	3170	3460	3540
Indicateurs de développement durable				
Voir commentaires p. 6.				

	2004	2005	2006	<u>2007</u>
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	10	13	13	12
	Contrechamps	Contrechamps	Contrechamps	Contrechamps
	CIP	CIP	CIP	CIP
	AMEG	AMEG	AMEG	AMEG
	Conservatoire de Musique de Genève			
	Radio Suisse Romande Espace 2			
	Grand-Théâtre	Centre d'art en l'Ile	Conservatoire Populaire de Genève	Ensemble Vortex
	Centre d'Art Contemporain	Musée d'Art et d'Histoire	Basel Sinfonietta	La Muse en Circuit
	IRCAM	AMR	Ensemble Vortex	Musiques Inventives Annecy
	Ars Nova	Collegium Novum Zurich	Ensemble Cairn	Festival d'Automne de Paris
	Aspic	La Muse en Circuit	Espace Musical	Ensemble Vocal Séquence
		Musica Nova Helsinki	IRCAM	Fondation I Scelsi Roma
		Les Subsistances Lyon	Roaratorio	IRCAM
		Jeunesse & Musique	Société des Concerts Cathédrale	

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	2007
Finances				
Charges de production	297'565	324'957	254'851	305'831
(dont part GIM salle Plainpalais)	205,022	349'660	200/500	242/400
Frais généraux du Festival	295'823	349 660	286'590	342'409
(dont charges de promotion) Frais généraux de fonctionnement	135'048	155'363	189'265	160'822
(dont charges de personnel)	133 040	155 505	109 203	100 022
Total des charges	728'436	829'979	730'706	809'062
Subvention ordinaire Ville de Genève	265'000	265'000	265'000	265'000
Subvention en nature Ville de Genève (salles parts	61'796	108'960	102'284	123'295
GIM & DC + C. Morris)				
Subvention Etat de Genève	57'000	61'400	60'000	60'000
Répartition de la Loterie Romande	50'000	60'000	50'000	60'000
Fondation Hans Wilsdorf	40'000	40'000	0	0
Fondation Nestlé pour l'art	0	40'000	40'000	40'000
Recettes Festival (billetterie, ventes et produits	24'724	23'335	27'226	32'650
divers)				
Droits radios	10'000	10'000	10'000	10'000
Autres soutiens (fondations, institutions,)	149'881	115'332	89'027	117'675
Produits de coproductions	86'690	91'640	80'766	95'000
Total des produits (compris rabais salle GIM)	745'091	815'667	724'303	803'620
Décultot	16'657	-14'311	-6'843	-5'442
Résultat	10 007	-14311	-0 043	-0 442
Solde reporté (exercice précédent)	-13'419	3'238	-11'073	-17'916
Solde de l'exercice	3'238	-11'073	-17'916	-23'358

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Total des subventions hors Ville GE	296'881	316'732	239'027	277'675
Total des subventions reçues	623'677	690'692	606'311	665'970
Charges de personnel administration	106'580	117'765	153'618	133'470
Charges de personnel totales	240'577	259'729	270'727	260'613
Billetterie				
Nombre d'abonnements	26	13	13	36
Nombre de cartes concerts	39	15	39	0
Nombre de billets plein tarif	346	177	292	378
Nombre de billets à prix réduits (étudiants, 20 ans/20 francs, AVS, chômeurs)	325	287	527	629
Nombre d'invitations	551	283	451	359
Nombre d'entrées gratuites (estimation)	870	2180	1650	800
Ratios				
Subventions Ville / total des produits	36%	32%	37%	33%
Subventions Ville & nature / total des produits	44%	46%	51%	48%
Subventions Ville / total des subventions reçues	42%	38%	44%	40%
Subventions Ville & nature / total des subventions reçues	52%	54%	61%	58%
Recettes Festival / total des produits	3%	3%	4%	4%
Recettes Festival & coproductions / total des produits	16%	15%	16%	17%
Charges de personnel administration / total des charges	15%	14%	21%	16%
Charges de personnel totales / total des charges	33%	31%	37%	32%
Frais généraux de fonctionnement / total des charges	41%	42%	26%	20%

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

DEPENSES												
	PLAN	2004 BUDGET	COMPTES	PLAN	2005 BUDGET	COMPTES	PLAN	2006 BUDGET	COMPTES	PLAN	2007 BUDGET	COMPTES
Productions	330'000	383'950	266'667	380'000	339'676	270'477	330'000	353'886	203'709	380'000	307'978	305'831
Frais généraux de fonctionnement												
Salaires	115'000	123'500	106'580	117'000	117'865	117'765	120'000	132'914	153'618	123'000	133'610	133'470
Administration / bureau / loyers	25'000	25'000	20'027	26'000	23'000	25'935	27'000	25'851	24'210	28'000	33'802	21'542
Assurances Festival	3'000	2'500	3'198	3'000	3'000	2'357	3'500	4'544	2'192	3'500	3'500	2'810
Honoraires comptabilité et thiers	2'000	1'500	4'614	2'100	0	8'943	2'200	10'620	8'795	2'300	3'000	1'500
Frais prospections	5'000	4'000	629	5'000	0	362	5'000	660	450	5'000	500	1'500
sous-total	150'000	156'500	135'048	153'100	143'865	155'363	157'700	174'589	189'265	161'800	174'412	160'822
Frais généraux du Festival												
Mandats régies générale	30'000	27'000	108'309	32'000	99'938	105'872	34'000	107'160	76'637	36'000	97'300	97'854
Location Archipel	10'000	2'600	1'615	10'000	1'750	1'513	10'000	0	2'827	10'000	14'072	9'054
Accueil restauration	15'000	17'500	28'494	15'000	20'196	34'394	15'000	18'586	34'296	15'000	1'000	5'720
Publicités, programmes, communication	54'000	50'000	60'257	56'000	56'999	77'631	57'000	52'416	81'165	58'000	65'402	76'158
Décoration, signalétique (avec com)	10'000	8'000	0	10'000	12'000	0	10'000	12'000	0	10'000	1'600	1'723
Locations diverses	15'000	0	64'870	16'000	34'885	70'707	17'000	8'931	35'504	18'000	48'000	28'605
Contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux	35'000	35'000	32'278	35'000	35'000	59'542	35'000	50'702	56'161	35'000	123'295	123'295
sous-total	169'000	140'100	295'823	174'000	260'768	349'660	178'000	249'795	286'590	182'000	350'669	342'409
Dépenses totales	649'000	680'550	697'538	707'100	744'309	775'499	665'700	778'270	679'564	723'800	833'059	809'062

		2004			2005			2006			2007	
RECETTES	PLAN	BUDGET	COMPTES									
Subvention ordinaire Ville de Genève	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000
Subvention en nature Ville de Genève	35'000	35'000	27'472	35'000	35'000	50'702	35'000	50'702	50'702	35'000	123'925	123'295
Subvention Etat de Genève	57'500	57'000	57'000	57'500	60'000	60'000	57'500	60'000	60'000	57'500	60'000	60'000
Répartition de la Loterie Romande	50'000	50'000	50'000	50'000	40'000	60'000	50'000	50'000	50'000	50'000	60'000	60'000
Fondation Hans Wilsdorf	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	0	0	40'000	40'000	0
Recettes Festival	32'000	21'056	24'725	34'000	20'000	23'335	36'000	15'200	27'226	38'000	28'180	32'650
Droits radios	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Autres soutiens (fondations, institutions)	70'000	74'000	153'307	72'000	125'850	160'510	76'000	154'710	129'027	80'000	147'124	157'675
Sous-total	559'500	552'056	627'504	561'500	595'850	669'547	567'500	605'612	591'955	573'500	734'229	708'620
Participations et coproductions	100'000	108'000	86'690	150'000	146'700	91'641	100'000	213'983	80'766	150'000	107'564	95'000
total des recettes	659'500	660'056	714'194	711'500	742'550	761'188	667'500	819'595	672'721	723'500	841'793	803'620
résultat	10'500		16'656	4'400	-1'759	-14'311	1'800	41'325	-6'843		8'734	-5'442
Solde reporté (exercice précédent)			-13'419			3'238			-11'073			-17'916
Solde de l'exercice			3'238			-11'073			-17'916			-23'358

Annexe 3 : Liste des œuvres du répertoire contemporain jouées à Archipel depuis 2004 (œuvres composées avant 1990)

Compositeur	Œuvre	Année
Albright William	Toccata Satanique (1971), pour orgue	2006
Aperghis Georges	Les Guetteurs de sons (1981), pour 3 percussions	2007
Bayle François	Camera oscura (1976), pour bande	2006
Berio Luciano	Fa-Si (1975), pour orgue	2006
	Naturale (1986), pour alto, percussion et bande	2004
Bértola Eduardo	Penetraciones (1972), pour bande	2006
Boulez Pierre	Dérive I (1984), pour vibraphone et quintette	2005
Bussotti Sylvano	Ancora odono i colli (1967), pour sextuor vocal	2007
Cage John	Third Construction (1941) pour 4 percussions	2007
Chopin Henri	Mes Bronches (1968), poésie sonore	2006
Debussy Claude	Etudes pour piano (1915)	2004
Dusapin Pascal	Aks (1989), pour mezzo et ensemble	2004
Feldman Morton	Principal Sound (1980), pour orgue	2006
- Claritan Morton	The Viola in my Life III (1970), pour alto et piano	2006
Florentz Jean-Louis	Remparts de la croix (1985), pour orgue	2006
Gerhard Roberto	Libra (1968), pour ensemble	2005
Globokar Vinko	?Corporel (1984) pour percussion	2007
Globokai Viilko	Toucher (1973) pour percussion	2007
Grisey Gérard	Accords perdus (1987) pour deux cors	2004
Oriscy Octard	Epilogue (1985), pour 4 cors et grand orchestre	2004
	Le Noir de l'étoile (1989), pour 6 percussions	2004
	Modulations (1978), pour orchestre	2004
	Partiels (1975), pour ensemble	2006
		2006
	Périodes (1974), pour ensemble	2006
	Prologue (1974), pour alto	
	Talea (1986), pour quintette	2005
Guillou Jean	Transitoires (1981), pour grand orchestre	2006
	Jeux d'orgue (1978)	2006
Hauser Fritz	Double exposition (1986), pour 4 percussions	2005
Heidsieck Bernard	La Poinçonneuse, passe-partout n°2 (1970), poésie	2006
Llubar Maua	sonore	2000
Huber Klaus	In te Domine speravi (1964), pour orgue	2006
Kagel Mauricio	Improvisation ajoutée (1962), pour orgue	2006
	Pas de cinq (1965), pour 5 percussionnistes	2004
	Phantasie für Orgel mit Obbligati (1967)	2006
	Rrrrrrrrr (1984)	2006
Kupper Léo	Innomine (1968), pour bande	2006
Lachenmann Helmut	Intérieur I (1966) pour percussion	2005
	Reigen seliger Geister (1989), pour quatuor à cordes	2005
	Salut für Caudwell (1977), pour deux guitares	2004
Lavista Mario	Marsias (1982), pour hautbois	2006
Levinas Michaël	Arsis et Thésis (1971), pour flûte	2004
	Froissements d'ailes (1975), pour flûte	2004
Ligeti György	Coulée (1969), pour orgue	2006
	Harmonies (1967), pour orgue	2006
	Mouvement de Quatuor (1956)	2007
	Quatuor à cordes n°2 (1968)	2005 &
		2007

	Ricercare (1953), pour orgue	2006
	Volumina (1962), pour orgue	2006
Nunes Emmanuel	Clivages (1988), pour 6 percussions	2005
	Quodlibet (1991), pour 6 percussions, ensemble	2005
	instrumental et orchestre	
Parmegiani Bernard	De Natura Sonorum (1975), pour bande	2006
Roldan Amadeo	Ritmicas 5 & 6 (1930)	2007
Scelsi Giacinto	Dithome (1957), pour violoncelle	2007
	I Presagi (1958), pour ensemble	2007
	In Nomine Lucis (1974), pour orgue	2006
	Maknongan (1974), pour instrument grave	2007
	Okanagon (1968), pour harpe, contrebasse et tam-tam	2007
	Pranam II (1973), pour ensemble	2007
	Preghiera per un'ombra (1954)	2007
	Quatuor à cordes n°3 (1963)	2007
	Quatuor à cordes n°4 (1964)	2007
	Riti: I funerali d'Achille (1962) pour 4 percussions	2007
	Rotativa (1929), pour 2 pianos et 13 percussions	2007
	Rucke di Guck (1957) pour piccolo et hautbois	2007
	Sauh I, II, III et IV (1973), pour voix de femmes	2007
	Three Latin Prayers (1970), pour chœur	2007
	Tre Canti popolari (1958), pour chœur	2007
	tre Canti sacri (1958), pour chœur	2007
	Tre Pezzi per sassophono (1956)	2007
	Triphon (1956), pour violoncelle	2007
	Yamaon (1958), pour ensemble	2007
	Ygghur (1965), pour violoncelle	2007
	Yliam (1964) pour chœur de femmes	2007
Varèse Edgar	Ionisation (1930), pour 13 percussions	2007
Xenakis lannis	Bohor (1962), pour bande	2004
	Charisma (1971), pour clarinette et violoncelle	2004
	Concret PH (1958), pour bande	2004
	Gmeeoorh (1974), pour orgue	2006
	Hibiki Hana Ma (1970), pour bande	2004
	Orient-Occident (1960), pour bande	2004
	Polytope de Cluny (1972), pour bande	2004
Zimmermann Bernd Aloïs	Présence, ballet blanc (1961), pour trio	2005

Annexe 4 : Liste des collaborations genevoises

2004

- Installation sonore d'Alejandro Salinas et Aeron Bergman en collaboration avec le **Centre** d'Art Contemporain.
- Concert Chen/Hosokawa/Gaudibert/Chin en coproduction avec le CIP et l'Ensemble Contrechamps.
- Concert Pete Ehrnrooth, et concert lannis Xenakis, en coproduction avec l'**AMEG**.
- Concert « L'instrument et son double » (Zea, Kagel, Menoud, Grisey, Combier, Maresz, Lachenmann) en coproduction avec le **Conservatoire de Musique de Genève**.
- Concert Levinas en coproduction avec le Grand Théâtre de Genève.
- Concert Mauricio Kagel en collaboration avec l'ASPIC.
- Concert Kagel/Beckett en coproduction avec le CIP.
- Concert Grisey : Le Noir de l'étoile, en coproduction avec le CIP.
- Concerts enregistrés par la Radio Suisse Romande, Espace 2.

2005

- Concert Rebecca Saunders et concert du Quatuor Diotima, en coproduction avec le **Musée d'Art et d'Histoire de Genève**.
- Concert VernalFLUX en collaboration avec le Centre d'Art en l'Ile.
- Installation de Brandon LaBelle en collaboration avec l'**Ecole Supérieur des Beaux-Arts** de Genève.
- Concert Emmanuel Nunes : Quodlibet, en coproduction avec l'Ensemble Contrechamps, le Conservatoire de Genève et le CIP.
- Concert des Lauréat du 6e Concours International d'Art Radiophonique, en coproduction avec le **RSR** (et La Muse en Circuit, la SACEM, Radio-France France-Culture, WDR).
- Concert Jacques Demierre, en coproduction avec la RSR-Espace 2
- Concert Otomo Yoshihide's New Jazz Ensemble en coproduction avec l'AMR.
- Concerts enregistrés par la Radio Suisse Romande, Espace 2.

- Installation sonore Air Fresh, en coproduction avec l'EMCP et le DIP.
- Installation sonore d'Alexandre Joly : Source, avec le soutien du **Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève**.

- Salon d'écoute (œuvres de Yann Paranthoën, Léo Kupper, François Bayle, Dimitri Coppe) et concert « Live Electronics » en coproduction avec l'**AMEG**.
- Concert « Lectures d'espaces » en coproduction avec le CIP.
- Concert « Quatre fragments pour Harold » (œuvres de Amaral, Fedele, feldman, Jarrell) en coproduction avec le **Conservatoire de Musique de Genève**.
- Cycle de 3 concerts « Les autres voix » (œuvres de Henri Chopin, Duthoit, Wishart, Heidsieck, Moss) en coproduction avec **Roaratorio**.
- Concert « Musica Nueva » (œuvres de Rodriguez, Cordero, Romano, Menoud, Bertola, Zea) en coproduction avec l'**Ensemble Vortex**.
- Concerts enregistrés par la Radio Suisse Romande, Espace 2.

- Concert Giacinto Scelsi (Yamaon, Tre pezzi per sassophono, I Presagi, Kya, Okanagon, Pranam II) en coproduction avec l'**Ensemble Contrechamps**
- Deux concerts scolaires présentant Silences et péripéties, œuvre collective de théâtre musical composée par le groupe Sphota en collaboration avec le **DIP**.
- Ateliers de création et de pratique des instruments inventés par Jean-François Laporte et participation des classes aux installations du compositeurs avec le soutien du **DIP**.
- Concert Parler/toucher (Aperghis, Globokar) et création d'Alexandre Babel en coproduction avec le **CIP**.
- Concert de créations de jeunes compositeurs (Garnero, Andreyev, Suarez, Robin, Schuler, Hughet) en coproduction avec l'Ensemble Vortex, l'Institut Jaques-Dalcroze, l'Association Suisse des Musiciens (ASM), pour les partenaires genevois, ainsi que le MIA (France), et le Comité Régional Franco-Genevois (ce concert étant repris dans le cadre du festival du MIA en novembre 2007 à Annecy).
- Hommage à Ligeti et création de Jacques Lenot en coproduction avec le CIP et en partenariat avec les classes de musique de chambre de la Haute Ecole de Musique de Genève.
- Création de Nicolas Bolens et œuvres de Xavier Dayer et Stefano Gervasoni en coproduction avec l'**Ensemble vocal Séquence**.
- Concert de création des œuvres radiophoniques des lauréats du Concours Luc Ferrari, avec la **RSR** (et La Muse en Circuit, la SACEM, Radio-France France-Culture, WDR).
- Trois concerts d'œuvres électroacoustiques et radiophoniques (Stefano Giannotti, Concours Luc Ferrari, Jeunes compositeurs du CIMÉ) en coproduction avec l'**AMEG**. l'AMEG a également assuré la sonorisation et la projection des vidéos lors du colloque Scelsi.
- Concerts enregistrés par la Radio Suisse Romande, Espace 2.

Annexe 5 : Liste des créations d'Archipel 2004-2007

CA : Commande d'Archipel CM : Création mondiale PS : Première suisse

2004

- Florian Bach et Yann Gioria : Greffe, installation sonore, CM-CA
- Rashad Becker: *Teilchennettostromdichte*, installation sonore, CM-CA
 Biao Chen: *Si l'âme c'était le ciel...*, CM-commande de Contrechamps
- Dimitri Coppe : En Substance, œuvre électroacoustique, CM-CA
- Paul Demarinis : Rain Dance, installation sonore, CM
- Pete Ehrnrooth : Sérénade II, CM
- Eric Gaudibert : Hekâyat, CM-commande de Pro Helvetia
- Mauro Lanza : Barocco, CM-CA et Ircam
- Alexandros Markéas: *Taximi*, *Cinq* souvenirs involotaires, Né sous IX, Danse interrompue, Danse monotone, Kati, Ithak, CM-commandes d'Ars Nova
- Alexandros Markéas : Dimotika, PS-commande de l'Etat français
- John Menoud : In Girum Imus Nocte, CM-CA
- Alejandra Salinas et Aeron Bergman : Yarning Detroit, installation sonore, CM-CA
- Natascha Sadr Haghighian : Fatras, installation sonore, CM-CA
- Daniel Zea : ierHve, CM-CA

2005

- Mark André: Asche, pour quintette, PS
- Igor Ballereau : Briefe an F., pour voix et piano, CM
- Christophe Bollondi, Michel Guibentif, Didier Guillon, Marie-Claire Kunz, Isabelle Sbrissa : *L'immeuble*, installation sonore collective, CM
- Jacques Demierre : Heterotopia, œuvre radiophonique, CM
- James Dillon : Quatuor à cordes n°4, CM-CA et de Musica Nova Helsinki
- György Kurtág: Pilinsky Janos: Gérard de nerval, pour basson, PS
- Hanspeter Kyburz : Quatuor à cordes, PS
- Brandon Labelle: Phantom Radio, installation sonore, CM-CA
- Andrea Liberovici : Intégral, œuvre radiophonique, PS
- Luc Martinez : La Chambre d'Alice, installation sonore, PS
- Christoph Neidhöfer : Three Perspectives, pour quintette et alto, PS-commande de Pro Helvetia
- Claire Renard et Esa Vesmanen : La Musique des mémoires, installation sonore, PS
- François Sarhan : Les Articulations de la reine, spectacle musical, CM-commande de La Muse en Circuit
- Rebecca Saunders : Chroma, pour cinq groupe instrumentaux, PS de la nouvelle version, CA et du Musée d'Art et d'Histoire
- Anette Schmucki : *Arbeiten/Verlieren. Die Wörter*, pour ensemble, CM-Commande de Pro Helvetia pour Archipel
- Gregorio Zanon : Légende à quatre, pour quatuor à cordes, CM

- Pedro Amaral : Luminescences, pour alto et quintette, CM-commande du GRAME
- Noriko Baba: Box and Cox, pour orgue, CM

- Arturo Corales : Fondo blanco, pour carillon, fifres et tambours, CM-CA et du Conservatoire Populaire de Musique de Genève.
- Victor Cordero (Espagne, 1971) : Périphérie, pour ensemble et électronique, CM-commande de Vortex
- Jorge Grossmann : Sol Negro, pour orgue, CM-commande de la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne
- Atli Ingólfsson : Snap, pour ensemble, CM
- Alexandre Joly : Source, installation sonore, CM-commande du Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève.
- Robert Lax: Black/White Oratorio, pour 9 parleurs, PS
- Sergio Luque : œuvre pour bande, CM
- Yann Maresz : Link, pour ensemble, CM
- John Menoud (Suisse, 1976): Les Rites de Sappho, pour percussion et bande, CM-commande de Vortex
- Riccardo Nova: 13x8@terror generating deity, pour ensemble, CM
- Giovanni Verrando: harmonic domains #2, pour ensemble, CM
- Daniel Zea (Colombie, 1976) : Latex pour ensemble, CM-commande de Vortex

- Samuel Andreyev (Canada, 1981): Micrographia, pour hautbois, CM-CA et de Vortex
- Alexandre Babel (Suisse, 1980) : All Over (Logaédique), pour percussion, CM-CA
- Nicolas Bolens (Suisse, 1963) : *ou le mystère précipité hurlé*, pour ensemble vocal, CM-commande de l'ASM pour Séquence
- Marc Chalosse (France, 1963): À propos de Jeanne, œuvre radiophonique, CM-commande de La Muse en Circuit
- Hugues Dufourt (France, 1943): Erlkönig, pour piano, CM-CA
- Fernando Garnero (Argentine, 1976) : Cinq Portails pour le vent du Sud, pour ensemble, CM-CA et de Vortex
- Francisco Huguet (San Salvador, 1976): *Hora de la ceniza*, pour ensemble, CM-CA et de Vortex
- Bryan Jacobs (Canada, 1979): Into Callous Hands, œuvre radiophonique, CM-commande de La Muse en Circuit
- Jean-François Laporte (Canada, 1968): Waves, installation sonore, CM-CA
- Jacques Lenot (France, 1945) : *Lux Æterna*, pour ensemble, CM-commande de la HEM-Genève
- Robert Mackay (Angleterre, 1973): Song of Stones, œuvre radiophonique, CM-commande de La Muse en Circuit
- John Menoud (Suisse, 1976) : *Béances*, œuvre radiophonique, CM-commande de La Muse en Circuit
- Giacinto Scelsi (Italie, 1905-1988): Rotativa, pour ensemble, CM
- Denis Schuler (Suisse, 1970) : jouer la mort, pour ensemble, CM-CA et de Vortex
- Klaus Hinrich Stahmer (Allemagne, 1941): Wie ein Still stand der Zeit, pour Sheng et accordéon, CM
- Zhao Xiao-Sheng (Chine) : Calling Phoenix, pour sheng, CM
- Stéphane Bissieres (France, 1976): Le Complexe de Swinburne, œuvre électroacoustique, PS
- Luigi Ceccarelli (Italie, 1953): Musica per « Filmstudie », Musica per « Opus II », accompagnement de film muet, PS
- Jakub Ciupinski (Pologne, 1981) : *Makyo II*, œuvre électroacoustique, PS-commande du CIMÉ-UNESCO
- Riccardo Dapelo (Italie, 1962) : *Musica per « Vormittagsspuk »*, accompagnement de film muet, PS

- Basilis Del Boca (Argentine, 1976) : *Fragodato*, œuvre électroacoustique, PS-commande du CIMÉ-UNESCO
- Santiago Tomás Diez Fischer (Argentine, 1977) : *Chrystalis*, œuvre électroacoustique, PS-commande du CIMÉ-UNESCO
- Agostino Di Scipio (Italie, 1962) : *Due pezzi muti su H. Richter*, accompagnement de film muet, PS
- Roberto Doati (Italie, 1953) : A Moholy, accompagnement de film muet, PS
- Francesco Giomi (Italie, 1963): Musica per « Rhythmus 21-23 », accompagnement de film muet, PS
- Gabriele Manca (Italie, 1957): Mori Perpetui per « Opus III e IV », accompagnement de film muet. PS
- Ézéquiel Menalled (Argentine, 1980) : (di)Section II, PS-commande de Royaumont
- Paolo Pachini (Italie, 1964): Diagonal Symphonie, accompagnement de film muet, PS
- Emanuele Pappalardo Italie, 1954): Musica per « Opus I », accompagnement de film muet, PS
- Isabel Pires (Portugal, 1970) : Sideral, œuvre électroacoustique, PS-commande du CIMÉ-UNESCO
- Tomi Räisänen (Finlande, 1976) : Gatekeepers, PS-commande de Royaumont
- Yann Robin (France, 1974): Chaostika, pour percussion et bande, PS
- Fausto Romitelli (Italie, 1963-2004): Musique pour « Ein Lichtspiel », accompagnement de film muet, PS
- Seweryn Scibior (Pologne, 1980): Barberian Hussky, œuvre électroacoustique, PS-commande du CIMÉ-UNESCO
- Johannes Schöllhorn (Allemagne, 1962): *Play*, pour ensemble vocal, PS-commande des Neue Vocalsolisten
- Marco Suarez (Colombie, 1974): Chemins mobiles à l'intérieur du jardin, œuvre électroacoustique, PS-commande de Royaumont
- Nadir Vassena (Suisse, 1970): *infidi luoghi dell'anima*, pour ensemble vocal, PS-commande des Neue Vocalsolisten

Annexe 6 : Liste des partenariats hors Genève

2004

- Salon d'écoute en collaboration avec la **Confédération International de la Musique Electroacoustique** (CIMÉ-UNESCO).
- Concert Mauro Lanza, en coproduction avec l'IRCAM (France).
- Concert Alexandros Markéas, en coproduction avec l'**Ensemble Ars Nova** (France).

2005

- Spectacle François Sarhan : Les Articulations de la reine, en coproduction avec Crwth, Centre André Malraux-Scène National de Vandoeuvre-lès-Nancy, La Muse en Circuit, Festival Perspective, Arsenal de Metz, Hauptstadkulturfonds.
- Concert Schmucki/Neuwirth/Kurtág/Gerhard en coproduction avec le **Collegium Novum Zürich**.
- Concert du Quatuor Diotima en partenariat avec Musica Nova Helsinki.
- Concert des Lauréat du 6e Concours International d'Art Radiophonique, en coproduction avec La Muse en Circuit, la SACEM, Radio-France France-Culture, WDR (et la RSR).
- Concert de l'Ensemble Alternance avec le soutien de la **SPEDIDAM**.

2006

- Concert Cairn « La Transcription » en coproduction avec l'Ensemble Cairn (France).
- Cycle de 5 concerts « Orgues en mouvement » en coproduction avec la **Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne**.
- Concert « Microwaves » (Ingólfsson, Maresz, Verrando, Nova, Pan Sonic) en coproduction avec **Stockholm New Music**, **Märzmusik Berlin**, **Holland Festival**, **RomaEuropa**.
- Concert Grisey: Les Espaces Acoustiques, en coproduction avec le **Basel Sinfonietta**, et le **Musik Forum Basel** (et Contrechamps).

- Rétrospective Giacinto Scelsi, concerts, colloque, exposition, en collaboration et avec le soutien de la Fondazione Isabella Scelsi di Roma, l'Istituto Italiano di Cultura Zurigo et la Federazione CEMAT (Sonora) Ministère des Affaires Etrangères (Italie)
- Création de la nouvelle production de *Machinations* de Georges Aperghis en coproduction avec l'**Ircam** (France) et le **Printemps des Arts de Monaco**.

- Intégrale des œuvres chorales de G. Scelsi en coproduction avec le **New London Chamber Choir** (Royaume-Uni)
- Concert Bussotti/Schöllhorn/Vassena en coproduction avec les **Neue Vocalsolisten Stuttgart**.
- Commande, réalisation électronique et coproduction du concert de création de l'Ensemble Vortex avec les **Musiques Inventives d'Annecy** (France) et le **Comité Régional Franco-Genevois** (CRFG).
- Concert de création des œuvres radiophoniques des lauréats du Concours Luc Ferrari, et présentation des vidéos de Julien Taride avec La Muse en Circuit, la SACEM, Radio-France France-Culture, WDR (et la RSR).
- Création mondiale de l'intégrale du cycle pour piano de Hugues Dufourt par François-Frédéric Guy avec le **Festival d'Automne à Paris** (France)
- Concert de créations électroacoustiques de jeunes compositeurs en collaboration avec la **Confédération International de la Musique Electroacoustique** (CIMÉ-UNESCO).
- L'ensemble de la programmation consacrée aux jeunes compositeurs et la programmation française a reçu le soutien de la **SACEM** (France).